

Communiqué de Presse MFG du 27 avril 2015

Pour rappel, la société MONTAIGNE FASHION GROUP (MFG) a demandé la suspension de la cotation boursière de ses actions en date du 26 février 2015. Cette décision faisait suite à la réception d'un courrier du Commissaire à l'exécution du plan de redressement informant la Société d'une demande de résolution de son plan de redressement.

En effet, la quatrième annuité de ce plan, d'un montant de 325.000 €, normalement due en octobre 2014, n'a pas pu être honorée à la bonne date et les solutions alternatives recherchées depuis lors par la Société n'ont pas pu être mises en œuvre dans le délai de régularisation initialement accordé à la Société.

L'impossibilité du paiement de cette annuité est due aux difficultés de trésorerie rencontrées par la Société, lesquelles sont notamment liées à la conjoncture économique dégradée, qui a pesé à la fois sur l'activité de la société MFG et sur celle de sa filiale LOLA Création.

Une première audience du Tribunal de Commerce de Paris s'est tenue le 18 mars 2015. La Société a alors obtenu un délai jusqu'au 17 juin 2015, afin de présenter au Tribunal une solution pour le règlement de la quatrième annuité du plan et, plus généralement, un plan d'action permettant d'assurer la capacité de la Société à honorer les échéances futures du plan.

A cet égard, plusieurs orientations sont aujourd'hui étudiées par la Société, pouvant consister notamment en des cessions d'actifs, une renégociation de l'endettement et le rapprochement avec d'autres sociétés susceptibles de présenter des synergies pour MFG.

Une communication complémentaire interviendra à l'issue de la prochaine audience du Tribunal de commerce, quand la Société aura définitivement arrêté les mesures qu'elle souhaite adopter dans le cadre de son plan de redressement. Dans l'immédiat, la Société maintient la suspension de la cotation de ses titres.

Il est précisé par ailleurs qu'en ce qui concerne la société LOLA Création, filiale de MFG, la direction de cette dernière a demandé la mise sous protection du Tribunal de commerce de Grenoble, ce qui a conduit à l'ouverture d'une



procédure de redressement judiciaire au bénéfice de cette société à compter du 17 mars 2015.

A ce stade, la période d'observation est en cours jusqu'au 17 septembre 2015 et va permettre d'étudier les meilleures options pour l'avenir de cette filiale de MFG.

A Propos de MONTAIGNE FASHION GROUP :

L'activité consiste en la création et la distribution de collections de prêt-à-porter féminin et d'accessoires haut de gamme sous la marque LOLA (www.lola.fr), au travers d'un réseau de succursales et de détaillants multimarques.

Une activité de licences est également concédée pour les marques IRENE VAN RYB et REGINA RUBENS sur les catégories de produits bagagerie, maroquinerie, chaussure et lingerie.

MONTAIGNE FASHION GROUP est coté sur le marché Euronext compartiment C de NYSE EURONEXT Codes ISIN : FR0004048734 - Reuters : MFG.PA - Bloomberg : MFG.FP

VOS CONTACTS :

Edouard Hubsch, *Président Directeur Général*

Tél : +33 144 543 232

Mail : e.hubsch@montaignefashiongroup.com

Philippe Gellman, *Directeur Général Délégué*

Tél : +33 144 543 232

Mail : p.gellman@montaignefashiongroup.com